

Budget fédéral 2015

Note d'information à l'intention des membres de la Fédération des sciences humaines

I POINTS SAILLANTS

- Le 21 avril, le ministre des Finances Joe Oliver a finalement rendu public le budget fédéral 2015. Compte tenu de la proximité de la prochaine élection, ce budget vise à annoncer des mesures tangibles et ponctuelles pour les Canadiens, incluant de nouvelles dispositions fiscales significatives à l'avantage des familles, des aînés et des petites entreprises —et ce, dans un contexte de contraintes financières d'envergure. Le budget 2015 a néanmoins prévu d'importants investissements dans le secteur post-secondaire et de la recherche.
- La Fédération a salué plusieurs nouveaux engagements budgétaires dans la recherche et l'enseignement supérieur, tout en faisant remarquer que le déploiement de certains investissements appelle quelques précisions auxquelles il conviendra de donner un suivi. **Voir [ici](#) le communiqué de presse complet publié par la Fédération.**
- Les principaux points du budget 2015 au chapitre de la recherche et de l'EPS comprennent :
 - Le versement aux **conseils subventionnaires** de 46 millions de dollars additionnels, à compter de 2016-2017, et par la suite, y compris 7 millions de dollars par année pendant cinq ans en faveur du Programme de partenariats du CRSH.
 - La **Fondation canadienne pour l'innovation** (FCI) se verra accorder un montant supplémentaire de 1,33 milliard de dollars sur six ans, à compter de 2017-2018, pour soutenir l'infrastructure de recherche de pointe dans les universités, les collèges et les hôpitaux de recherche.
 - L'octroi à **MITACS** de 56,4 millions de dollars sur quatre ans, à compter de 2016-2017, afin d'appuyer les stages en recherche et développement industrielle pour diplômés.
 - L'octroi à **CANARIE** de 105 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2015-2016, à l'appui des réseaux de recherche et d'éducation à haute vitesse de calibre mondial du Canada.
 - L'octroi à **Indspire** de 12 millions de dollars sur trois ans, à compter de 2015-2016.
 - L'affectation à concurrence de 243,5 millions de dollars afin de garantir la participation du Canada au projet du **Télescope de trente mètres** et d'appuyer les travaux connexes sur les composants de pointe réalisés au pays.
 - L'octroi de 30 millions de dollars supplémentaires sur quatre ans, à compter de 2016-2017, pour appuyer la recherche et le développement de pointe dans le **secteur canadien des communications par satellite**.
 - La prolongation de la participation du Canada à la **mission de la Station spatiale internationale** jusqu'en 2024.

- L'affectation au **Conseil national de recherches du Canada** de \$119,2 millions de dollars sur deux ans, à compter de 2016-2017, pour ses partenariats de recherche et développement avec l'industrie.
 - La subvention au **Conseil des académies canadiennes** est renouvelée pendant cinq ans, à hauteur de 3 millions de dollars par année.
 - L'octroi aux étudiants postsecondaires du Canada de 419 millions de dollars sur quatre ans par des investissements dans le **Programme canadien de prêts aux étudiants et de bourses d'études**.
- Dans sa soumission pré-budgétaire d'août 2014 au Comité des finances de la Chambre des communes, la Fédération proposait des mesures dans quatre domaines. (Prière de consulter la soumission complète [ici](#).) Le budget 2015 a engagé des investissements dans la plupart de ces domaines :

	Recommandations de la Fédération	Budget 2015
1)	Nouveaux investissements majeurs dans la recherche : <ul style="list-style-type: none"> ● 250 \$ millions sur trois ans dans les organismes subventionnaires (fonds distribués de manière équitable) ● 450 \$ millions par année pendant cinq ans dans la FCI 	<ul style="list-style-type: none"> ● 184 \$ millions sur 4 ans ou 46 \$ millions par année accordés aux organismes subventionnaires ● 1,33 \$ milliards à la FCI échelonnés sur six ans (222 \$ millions par année)
2)	Mobilité étudiante <ul style="list-style-type: none"> ● 150 \$ millions permettant aux étudiants universitaires d'étudier à l'étranger ou de réaliser des stages 	<ul style="list-style-type: none"> ● 56,4 \$ millions accordés à MITACS sur 4 ans
3)	Innovation sociale <ul style="list-style-type: none"> ● 20 \$ millions sur trois ans pour le développement de l'innovation sociale dans le secteur universitaire 	<ul style="list-style-type: none"> ● Néant
4)	Amélioration de l'accessibilité à l'éducation postsecondaire pour les Premières Nations, les Métis par l'entremise d'Indspire et d'autres programmes	<ul style="list-style-type: none"> ● 12 \$ millions accordés à Indspire sur 3 ans

- La présente note d'information offre l'analyse initiale du budget 2015 effectuée par la Fédération à l'intention de la communauté universitaire des sciences humaines. Nous invitons les membres à nous faire part de leurs observations et de nouvelles contributions destinées à conforter le travail assidu de la Fédération en matière de communication des politiques. Prière d'envoyer vos commentaires à Matthew McKean, analyste des politiques, par courriel à mmckean@ideas-idees.ca.

II ANALYSE – QUESTIONS CENTRALES

1. Financement de la recherche

- **Conseils subventionnaires.** La Fédération se réjouit du financement renouvelé aux trois conseils subventionnaires à hauteur de 46 millions de dollars par année, à compter de 2016-2017 et par la suite. Ces nouveaux fonds sont ciblés à des programmes spécifiques. Cette mesure s’inscrit dans un schéma d’augmentations modestes des montants dégagés dans les budgets de 2014 et 2013, après qu’aucune augmentation nette n’eût été consentie en 2012. Mais un investissement plus important demeure nécessaire.
- **CRSH.** Le financement du SSHRC est louable, mais demeure problématique dans le détail. Aucune somme nouvelle n’est investie cette année (de façon analogue aux autres conseils), bien que le CRSH soit censé recevoir 7 millions de dollars pour chacune des quatre prochaines années. Toutefois, les fonds sont ciblés uniquement au Programme des partenariats du CRSH. Il s’agit d’un programme important, mais l’annonce ne prévoit aucune augmentation budgétaire d’autres initiatives clés, tels que les programmes Savoir et Connexion. La Fédération n’est pas en faveur de l’affectation ciblée de fonds : il serait préférable de laisser la gestion à la discrétion des organismes subventionnaires. Nous continuerons de sensibiliser les hauts fonctionnaires aux modalités de la mise en œuvre. L’annonce continue également le modèle selon lequel l’augmentation consentie aux sciences humaines est répartie par moitié avec celle des autres disciplines.
- **Financement de la R&D.** En général, les niveaux de financement de la recherche s’inscrivent dans le contexte du [rendement](#) globalement faible du Canada dans le domaine de la R&D par comparaison à d’autres pays de l’OCDE. La [soumission](#) présentée par la Fédération préconisait un investissement additionnel et *équitable* de 250 millions de dollars sur trois ans en faveur des trois organismes subventionnaires.
- **FCI.** La somme de 1,33 milliard de dollars répartie sur six ans, à compter de 2017-2018, est le plus important investissement à l’appui de l’infrastructure de recherche du Canada et constitue une bonne nouvelle pour un renforcement accru de l’avantage concurrentiel du Canada dans le domaine de la recherche. Il sera déterminant de s’assurer que ces nouveaux fonds répondent adéquatement aux besoins de l’infrastructure de la recherche de la communauté des sciences humaines. En outre, en dépit de ce nouvel investissement notable, les niveaux de décaissement annuels de la FCI sont censés baisser au cours des quelques prochaines années. Les répercussions de cet état de choses nécessitent un suivi.
- **MITACS.** L’investissement du budget 2105 dans Mitacs, à hauteur de 56,4 millions de dollars sur quatre ans, à compter de 2016-2017, permettra de subventionner quelque 6 000 nouveaux stages en recherche et développement aux cycles supérieurs axés sur des défis au sein des entreprises. La Fédération [se joint à Mitacs](#) pour saluer cet investissement. Beaucoup reste à faire pour sensibiliser et favoriser l’accessibilité de la communauté des sciences humaines à ces voies de financement. La Fédération collaborera avec Mitacs et nos membres à cette fin.
- **CANARIE.** Le budget investit 105 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2015-2016, dans CANARIE, suivant le schéma adopté dans le budget 2012 où l’organisme s’était vu accorder 40 millions de dollars.

- **CAC.** Le Conseil des académies canadiennes a vu sa dotation renouvelée à hauteur de 3 millions par année sur cinq ans. Cet investissement est important pour permettre au CAC de continuer à entreprendre des évaluations d'experts fondées sur des données probantes afin d'éclairer le développement des politiques publiques au Canada.
- **Génome Canada.** Génome Canada n'a reçu aucun nouvel octroi dans le budget 2015, mais la somme de 165 millions de dollars prévue dans le budget 2013 court jusqu'en 2016-2017.

2. Accès à l'éducation

- **Éducation des Autochtones.** L'annonce du gouvernement concernant des investissements de 12 millions de dollars sur trois ans dans Indspire à compter de cette année, suit un schéma d'augmentations modestes accordées à cet important programme qui est le plus important bailleur de fonds non gouvernemental à l'appui de l'éducation des Autochtones. Un rapport récent émanant d'Indspire a constaté que 93 % des étudiants qui bénéficient d'une aide pour leur éducation obtiennent un diplôme d'études postsecondaires et que 82 % des diplômés trouvent un emploi. Le budget fédéral a annoncé également l'octroi de 200 millions de dollars sur cinq ans pour appuyer l'éducation au sein des Premières Nations, bien qu'il semble qu'on recycle tout simplement une petite part du 1,9 milliard de dollars annoncé dans le budget 2014 et qui avait été mis en veilleuse suite à la promulgation manquée de la Loi sur l'éducation des Premières Nations. Pour sa part, l'APN avait demandé le versement immédiat de la totalité de cette somme et [a fait valoir](#) que le budget 2015 était une occasion manquée de faire toute contribution majeure remédiant aux inégalités persistantes. Le Canada doit s'engager à combler les écarts sur le plan de l'éducation et du niveau de vie de la population qui affiche la plus forte croissance au Canada dans le cadre des efforts plus importants déployés pour prendre des mesures significatives envers la justice et la réconciliation à l'égard des peuples autochtones.
- **Bourses et aide financière aux étudiants.** Le budget fédéral contient plusieurs nouvelles initiatives dans ce domaine, y compris i) l'élargissement du Programme canadien de bourses aux étudiants prévoyant des programmes à plus court terme, ii) l'assurance donnée aux étudiants qu'ils ne seront pas pénalisés du fait qu'ils gagnent un revenu tout en poursuivant leurs études, et iii) la réduction de ce qui est attendu relativement aux contributions parentales. La Fédération appuie une plus grande accessibilité des jeunes canadiens à l'éducation postsecondaire. La réaction des groupes d'étudiants a été mitigée. L'Alliance canadienne des associations étudiantes a [accueilli favorablement les nouvelles mesures](#), tandis que la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants est d'avis que l'élargissement de l'accès aux bourses ne résout pas fondamentalement le problème croissant du [nombre de diplômés contraints à une dette ingérable](#).

3. Mobilité

- Exception faite du programme de Mitacs, le budget 2015 ne prévoit aucun nouvel investissement concernant la mobilité des étudiants. Dans un monde de plus en plus interrelié, les études et une expérience professionnelle à l'étranger seront vitales pour le maintien d'un avantage concurrentiel du Canada. Les études montrent qu'elles améliorent l'employabilité,

l'acquisition de l'expertise disciplinaire et la formation de citoyens du monde. La Fédération avait recommandé la création de nouvelles opportunités d'apprentissage expérientiel et d'expérience internationale dans le cadre du 150^e anniversaire de la Confédération canadienne. Le budget 2015 prévoit de consacrer 210 millions de dollars à l'événement rendant possible l'attribution d'un certain montant aux étudiants et à la recherche, bien que cela exige un engagement du gouvernement plus poussé.

4. Infrastructure numérique

- Le développement de l'infrastructure numérique du Canada est crucial pour la connectivité et l'innovation au XXI^e siècle. Le budget 2015 prend d'importantes mesures à cet égard. Sur le 1,33 milliard de dollars octroyé à la FCI, 75 millions sont destinés plus particulièrement à l'infrastructure de la recherche numérique dans le secteur universitaire. Ces sommes pourraient permettre de faire la liaison entre les efforts de Calcul Canada en matière de calcul de haute performance et le travail de CANARIE visant à connecter les chercheurs du Canada aux échelons national et international. Il importera par la suite de s'assurer que ce financement sera entièrement accessible aux chercheurs en sciences humaines.

5. Innovation sociale

- Dans sa soumission pré-budgétaire, la Fédération avait applaudi à l'investissement consenti plus tôt par le gouvernement dans un fonds voué à l'innovation sociale par l'entremise des collèges et des écoles polytechniques du Canada. Le budget 2015 n'a rien prévu en ce qui a trait à cette recommandation particulière. Toutefois, certains engagements autorisent des organismes de bienfaisance à investir dans des partenariats financiers limités et à soutenir l'entrepreneuriat social grâce à l'Initiative des accélérateurs de finances sociales. Aucun fonds n'est encore consacré à cette dernière initiative et quelques détails sur cet engagement seront rendus opérationnels.

-30-

À propos de la Fédération des sciences humaines

La Fédération des sciences humaines œuvre à la mise en valeur de la recherche et du partage des connaissances en sciences humaines pour une société libre et démocratique. Lancée sous sa forme initiale en 1940, la Fédération regroupe aujourd'hui plus de 160 universités, institutions et sociétés savantes représentant 85 000 chercheurs, membres du corps enseignant et étudiants au Canada. Elle organise le plus grand rassemblement d'universitaires au Canada à l'occasion du Congrès des sciences humaines, qui attire plus de 8 000 personnes chaque année. Pour plus de renseignements au sujet de la Fédération, visitez www.idees-ideas.ca.